



Paris, le 14 octobre 2021

**PROCES-VERBAL
DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 2 OCTOBRE 2021**

La séance est ouverte à 17h15.

Présents :

GCA (2s) de Courrèges – GDI (2s) Lafontaine – GDI (2s) Martial - Gal (2s) Drion
Gal (2s) de Roodenbeke – Col (H) Riboud - LCL (er) Desclaux – LCL (er) Lagrange
LCL (R) Gendrault – Ces (R) Hennequin – Ces (R) Massonl – Major (er) Nonnotte
M. Scotto d'Apollonia. – M/C (er) Legrand.

1/ Élection du président

Après l'assemblée générale du 2 octobre dans l'amphi du Fort-Neuf de Vincennes pendant laquelle le renouvellement d'un tiers du CA a eu lieu, le GCA (2s) Bernard de COURREGES invite les administrateurs présents à se retirer pour procéder, conformément aux statuts de l'UNABCC, à l'élection du président. Les membres présents représentent plus du quart des membres du CA, condition nécessaire pour la validité des délibérations.

Le GCA de Courrèges confirme sa candidature et c'est le seul candidat.

Il est alors procédé au vote à bulletins secrets conformément au règlement intérieur.

Le GCA de Courrèges obtient les quatorze (14) voix des administrateurs présents.

Le GCA Bernard de Courrèges est donc réélu Président de l'UNABCC avec 14 voix.

2/ Élection des autres membres du bureau

Il est ensuite procédé à l'élection, sur proposition du président, des autres membres du bureau. Les trois vice-présidents sont réélus ; le Gal (2s) de Roodenbeke, le LCL (er) Lagrange, le LCL (er) Desclaux et le Cne (H) Bureau conservent leurs fonctions au sein du bureau. M. Scotto d'Apollonia est élu au bureau dans les fonctions de « chargé du réseau des délégués régionaux ».

La liste des administrateurs de l'UNABCC, après l'AG du 2 octobre 2021, est placée en annexe de ce procès-verbal.

**Le GCA (2s) Bernard de COURREGES
Président de l'UNABCC**